

-ZE/vo.

Le 14 octobre 1955.

Visite de M. Dennery, Ambassadeur de France,
du 24 septembre 1955.

Me parle de la "guerre commerciale" entre la Suisse et la France. Met cette fois-ci l'accent sur les articles de presse et notamment sur l'article de Reverdin. Se plaint en général de la presse de la Suisse romande qui use d'expressions extrêmement pénibles aux oreilles françaises comme: méthodes nazies, chicanes, sabotage par l'administration des conventions internationales etc. -- Je réponds que je regrette ces termes désobligeants, mais je sais que tant la presse que les milieux industriels et commerciaux sont unanimes à demander à la France une libération plus équitable pour la Suisse. Les commissions parlementaires également ont approuvé à l'unanimité nos thèses. Il ne s'agit donc pas que de la presse de la Suisse romande. J'admets que Reverdin aurait pu ne pas rappeler certains faits désagréables pour la France et qui n'ont rien à voir avec notre commerce.

Quant au fond de la question, je rappelle à M. Dennery que la liste de 20 mio. a été remise à M. Abelin par M. Schaffner comme une concession ultime en vue d'un dernier essai d'arriver à un accord. Nous n'avons donc plus de réserves. Pour permettre à la France de sauver la face, il faudrait essayer de "noyer cette liste". J'ai l'impression qu'une solution est possible. Notre conseiller commercial à Paris a eu et aura prochainement des conversations utiles à ce sujet avec les services techniques français. En offrant à la France quelques achats supplémentaires sur le secteur agricole et en revalorisant certains "reliquats", nous allégerions la liste et contribuerions à une présentation nouvelle du litige. Mais l'essentiel est de ramener toute l'affaire au niveau des délégations commerciales. Il est urgent que M. Schaffner et



M. Sibilleau se rencontrent et fassent un nouveau tour d'horizon. Il y a des chances réelles d'aboutir si des deux côtés on montre un peu de bonne volonté, mais il n'est pas question de partager la poire. Il ne s'agit pas, je le répète, d'une question de chiffres mais de substance. J'ajoute que je partage l'avis de l'Ambassadeur qu'il faut maintenant en finir. Il ne manquera pas de bonne volonté du côté suisse.

M. Dennery demande si M. Schaffner irait à Paris. Je dis que je ne sais pas, mais que ce voyage me paraît prématuré parce que

1° M. Sibilleau est encore en vacances, et

2° notre conseiller commercial à Paris doit avoir une conversation avec les instances techniques françaises dont les résultats doivent être connus avant que nous puissions envisager une rencontre Schaffner-Sibilleau.

sig. Zehnder